

Commune de
BETSCHDORF

67660



**COMPTE- RENDU SOMMAIRE DE LA
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019**

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Etaient présents : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, Mmes BRAYE Brigitte, GROSSE Sabine, M. HOERR Thierry, Mmes KLIPFEL Aline, MUCKENSTURM Christiane, MM. KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, MOSSER Laurent, Mmes LOGEL Clothilde, PHILIPPS Anne-Sophie, M. PRINTZ Stéphane, Mme RIMELEN Marie-France, MM. RIBREUX Jérôme, WEISS Adrien

Absents excusés : Mmes COLSON Caroline (pouvoir à GROSSE Sabine), HAEFFNER Brigitte (pouvoir à BRAYE Brigitte), HUMMEL Jeannine (pouvoir à PRINTZ Stéphane), PFISTER Anne-Marie, MM. EGIZII Marc (pouvoir à HOERR Thierry), MATHIAS Jean-Charles

Absents : Mmes PFEIFFER Catherine, SCHNEIDER SUSS Florentine, MM. HOF Jean-Claude, PINHEIRO Sébastien, WACKENHEIM Hubert

Secrétaire de séance : MUCKENSTURM Christiane

Nombre de voix délibératives : 16+ 4

Le Conseil municipal autorise l'ajout d'un point 21 relatif à la rénovation du bâtiment du 11 rue de la Garde à Reimerswiller.

◆ ◆ ◆ ◆

1) COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le Conseil municipal approuve à **l'unanimité des membres présents**, les comptes administratifs avec les résultats suivants :

a) Le budget principal

Fonctionnement :

Dépenses	3 151 891.95€
Recettes	6 191 344.94€
Excédent	3 039 452.99€

Investissement :

Dépenses	2 784 935.99€
Recettes	1 572 916.76€
Déficit	1 212 019.23€

b) Transports scolaires

Fonctionnement :

Dépenses	18 417.50€
----------	------------

Recettes	18 417.50€
Résultat	/

c) Régie de distribution de chaleur

Fonctionnement :

Dépenses	363 852.52€
Recettes	432 350.41€
Excédent	68 497.89€

Investissement :

Dépenses	77 191.91€
Recettes	108 810.50€
Excédent	31 618.59€

Excédent global : 100 116.48€

2) COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le Trésorier n'appellent ni observations, ni réserves.

3) AFFECTATIONS DE RÉSULTATS 2018

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'affecter les résultats cumulés suivants :

Budget principal

Résultat de fonctionnement N-1	
A-Résultat de l'exercice	+ 3 039 452.99€
C-Résultat à affecter	3 039 452.99€
D-Solde d'exécution d'investissement N-1	- 1 212 019.23€
D001 (besoin de financement) R001 (excédent de financement)	- 1 212 019.23€
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	1 827 433.76€
Affectation en réserve (compte 1068)	1 212 019.23€

Budget régie de chaleur

Résultat de fonctionnement N-1	
A-Résultat de l'exercice	+ 68 497.89€
C-Résultat à affecter	+ 68 497.89€
D-Solde d'exécution d'investissement N-1	+ 31 618.59€
D001 (besoin de financement) R001 (excédent de financement)	+ 31 618.59€
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	68 497.89€

4) BILANS FINANCIERS 2018

Le Conseil municipal prend connaissance des bilans financiers de l'ESCAL et de la piscine et n'appelle aucune observation particulière.

5) ANALYSE DE LA DETTE

Le Conseil municipal prend connaissance de la dette 2019 :

Pour le budget principal, le capital restant dû s'élève à 379 270.80€ avec des intérêts de 57 625.97€.

Le capital restant dû de la dette de la chaufferie s'élève à 38 365.60€ et les intérêts à 18 670.73€

6) ÉTAT DU PERSONNEL

Le Conseil municipal prend connaissance de l'état du personnel au 1^{er} janvier 2019.

7) VOTE DES SUBVENTIONS 2019

Le Conseil municipal approuve à **l'unanimité des voix** l'attribution des subventions de la manière suivante :

- Subventions de fonctionnement : 39 579€
- Subventions d'équipements : 34 384.10€

8) BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le Conseil municipal décide à la majorité des voix d'augmenter les taux de contributions directes de 1% par rapport à 2018.

Le Conseil municipal décide à la majorité des voix de voter les budgets suivants :

a) **Le budget primitif principal 2019 :**

Le fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BUDGET 2018
	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
011	Charges à caractère général	1 447 661
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 119 381
014	Atténuation de produits	46 000
023	Virement à la section d'investissement	2 036 156
65	Autres charges de gestion courantes	618 701
66	Charges financières	61 150
67	Charges exceptionnelles	1 000
022	Dépenses imprévues	87 484.76
042	Dotations aux amortissements	190 000
		5 607 533.76
	<u>Recettes de fonctionnement</u>	
013	Atténuations de charges	3 600
70	Produits de services	366 800
73	Impôts et taxes	2 273 000
74	Dotations, subventions et participations	944 825
75	Autres produits de gestion courante	97 700
77	Produits exceptionnels	94 175
042	opérations d'ordre	
		3 780 100
002	Résultat reporté	1 827 433.76
		5 607 533.76

L'investissement :

Dépenses	4 233 947.23€
Recettes	4 233 947.23€

b) **Le budget primitif 2019 – transports scolaires**

Fonctionnement :

Dépenses	35 000€
Recettes	35 000€

c) **Le budget primitif 2019 – distribution de chaleur**

Fonctionnement :

Dépenses	405 862.79€
Recettes	405 862.79€

Investissement :

Dépenses	114 681.38€
Recettes	114 681.38€

9) PLAN DE COUPES DE BOIS 2019

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des voix en marge du budget primitif principal, le programme d'exploitation forestier ainsi que le programme des travaux patrimoniaux présentés par l'ONF.

10) LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des voix l'instauration du nouveau régime indemnitaire suivant les modalités expliquées aux élus et avec une mise en application au 1^{er} avril 2019.

11) ABROGATION DE LA PRIME DE FIN D'ANNÉE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix l'abrogation de la prime de fin d'année suite à l'instauration du nouveau régime indemnitaire.

12) CRÉATION DE L'INDEMNITÉ D'ADMINISTRATION ET D'ÉTÉCHNICITÉ POUR LA POLICE MUNICIPALE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix l'application de l'IAT pour la filière police.

13) CREATIONS DE POSTES

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des voix des créations de postes en filière administrative pour palier au départ de l'agent d'accueil de la piscine mais aussi dans la filière ATSEM pour aussi palier à un départ en retraite à l'école maternelle de BETSCHDORF.

Accroissement saisonnier d'activité : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des voix de créer un poste d'adjoint technique à temps complet pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} mai 2019 et ce, pour un accroissement saisonnier d'activité.

14) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide de continuer à participer en matière de prévoyance pour l'ensemble des agents actifs et donne mandat au Centre de gestion pour mettre en concurrence les organismes avant la fin du contrat au 31 décembre 2019.

15) CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix décide de donner mandat au Centre de gestion afin de procéder à une demande de tarification pour son compte dans le cadre d'un marché public d'assurance groupe couvrant les risques financiers découlant de la protection sociale statutaire des agents de la Collectivité.

La durée du contrat courrait à compter du 1^{er} janvier 2020 et ce, pour 4 ans.

16) AVENANT – TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITÉ

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des voix cet avenant.

17) ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE POLE SANTÉ

Le Conseil municipal décide à **l'unanimité des voix** d'octroyer le marché de maitrise d'œuvre au cabinet ARC.TECH pour 60 000€ HT.

18 et 19) DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT ET DU DÉPARTEMENT ET DE LA RÉGION

Le Conseil municipal approuve **à l'unanimité des voix** les demandes de subventions pour les travaux du futur pôle santé :

- État
- Département
- Région

20) FORET DE BETSCHDORF : Renouvellement d'engagement à la certification PEFC

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix**, de renouveler la certification PEFC et de promouvoir de manière durable la forêt de BETSCHDORF.

21) RENOVATION DU BATIMENT 11 RUE DE LA GARDE

Le Conseil municipal, décide **à l'unanimité des voix** d'effectuer des travaux suite à un dégât des eaux et de signer les devis des entreprises les mieux-disantes et de faire appel au cabinet ARC.TECH pour la coordination des travaux.

Affiché du 2 avril au 2 mai 2019

La Secrétaire de séance
Christiane MUCKENSTURM

Le Maire
Adrien WEISS

